Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 022-212203160-20261105-2611VTEPARCEL-DE

Délibération n° /2026

COMMUNE DE SAINT-MAYEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi cinq novembre deux mil vingt-six, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gilles HELLARD, Maire.

***PRESENTS** : Xavier LE DANTEC, Clélia MAUDIEU, Claude BRIERE, Anne-Marie LE LAY, Elodie HEURTEL, Dylan GOUSSE, Frédéric LEVEL, Valérie LE SABAZEC, Julien LE PALUD, Clémence BELLOEIL.*

***ABSENT EXCUSE** : Néant*

***SECRETAIRE DE SEANCE** : Clélia MAUDIEU*

****

OBJET : Vente d'une partie du terrain communal ZW N°135 et ZW N°236

Le Maire informe les membres du conseil municipal que la commune est propriétaire des parcelles ZW n°135 et 236 qui sont situées derrière l'Atelier Relais rue des Quatre-Vents.

Il rappelle également que lors du Conseil Municipal précédent Julien Le Palud, conseiller municipal, avait annoncé qu'il se portait acquéreur de ces parcelles agricoles.

Le Conseiller municipal, Julien Le Palud, partie prenante dans cette affaire s'est retiré de la salle de conseil pour ne pas participer au délibéré.

Le Conseil Municipal propose la vente au prix de 2 500 € l'hectares, soit :

- *ZW n°135 .....24 270 m² X 0.25 €/m² = 6 067.50 €*
- *ZW n°236 ..... 42 625 m² X 0.25 €/m² = 10 656.25 €*

Soit un total de 16 723.75 €

à charge pour l'acheteur de régler en plus du prix de vente, les frais de rédaction de l'acte de vente ainsi que les frais d'enregistrement auprès du Notaire chargé de la transaction.

Le Maire propose au Conseil municipal de valider :

- *la vente des parcelles communales ZW n°135 (24 270 m²) et ZW n°236 (42 625 m²) à Monsieur Julien Le Palud domicilié au 1, Kersaint-Pern à Saint-Mayeux.*
- *le prix de vente à 0.25 €/m² (soit 2 500 € l'hectare)*
- *le recours à un Notaire pour la rédaction de l'acte qui sera pris en charge par l'acquéreur ainsi que les frais s'y rapportant.*
-

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 022-212203160-20261105-2611VTEPARCEL-DE

DECIDE de valider :

- *la vente des parcelles communales ZW n°135 (24 270 m²) et ZW n°236 (42 625 m²) à Monsieur Julien Le Palud domicilié au 1, Kersaint-Pern à Saint-Mayeux.*
- *le prix de vente à 0.25 €/m² (soit 2 500 € l'hectare)*
- *le recours à un Notaire pour la rédaction de l'acte qui sera pris en charge par l'acquéreur ainsi que les frais s'y rapportant.*
-

DONNE pouvoir à Monsieur la Maire pour la signature des pièces nécessaires à l'avancée de ce dossier.

FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour copie conforme,

Le Maire,

